

BORNAGE DE LA TERRE DE JEAN-BAPTISTE CLAVEAU PÈRE

Par : Robert Claveau

Le 15 juillet 1769, l'arpenteur Ignace Plamondon père se rend en la seigneurie de Les Éboulements pour établir les limites des terres de Jean-François Girard, de Louis Bouchard et de Jean-Baptiste Claveau père.

Le chaînage des terres détermine que les terres de François Girard et de Louis Bouchard mesurent 2 arpents de front alors que celle de Jean-Baptiste Claveau est un peu plus étroite car elle mesure un arpent, huit perches et 14 pieds.

Sous le Régime français, un arpent mesurait 180 pieds. La perche mesurait 18 pieds, donc, 10 perches pour faire un arpent. Ainsi, sa terre avait 22 pieds de moins large que celle de ses voisins. Un arpent mesure environ 58,47 mètres.

Au recensement du gouvernement de Québec de 1762 (voir mon autre texte), on indique que la terre de Jean-Baptiste Claveau mesure 3 arpents. Il en est de même de son voisin Jean Girard et de ses autres voisins. Je n'ai pas d'explication.

Le procès-verbal de l'arpenteur ne nous indique pas à quel endroit de Les Éboulements où la terre de Jean-Baptiste Claveau est située. Le décryptage du document fut très difficile. Quelques mots sont incertains, d'autres, incompréhensibles, ont été remplacés par des xxxx.

*Procès-Verbal, de Chainage, alignement et bornes des terres de Jean Francois Girard,
Ls. Bouchard & J. Bte Claveau*

No 644
15 juillet 1769

*l an 1769 le 15 de juillet à la Requete de jean
francois girard louis Bouchard et jean Baptiste
Claveau je arpenteur SouSigné me Suis transporte
en la Seigneurie des Eboulement ou etant à la Borne
qui Separt xxxx la terre dudit girard Et duquelle j'ay
chainé alant a l'ouest deuse arpants de terre de front
pour le dit girard deuse arpant pour le dit louis
Bouchard un arpant huit perches quatorse pieds
pour le dit claveau lesquel terre j'ay aligné par des
lignes Courant au nord pour variation Sur chaque
ligné ay posée une Borne de pierre avec xxx déteni
xx xxxx xxxx des parties et conSentement*

*I Plamondon
(signé)*

Claveau d'Amérique - www.claveau-damerique.ca

Ignace Plamondon, père, est né le 24 août 1712 à L'Ancienne-Lorette. Il obtient sa commission d'arpenteur le 24 décembre 1733 comme arpenteur royal. Il pratique dans la région de Québec et se rend jusqu'aux Éboulements en Charlevoix. Sa longue carrière dure 62 ans (1735-1793). Il décède à L'Ancienne Lorette, à 90 ans, le 2 février 1802. Un de ses fils, du nom d'Ignace, est aussi arpenteur à partir de 1768.

Source : Procès-verbal et plan de chaînage, lignes et bornes de trois terres situées dans la seigneurie des Éboulements. La présente pièce concerne directement : Jean-François Girard; Louis Bouchard; Jean-Baptiste Claveau (arpenteur Ignace Plamondon père). Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Québec. Greffes d'arpenteurs (Québec). BAnQ Québec, CA301, S43, P644-2

Claveau d'Amérique - www.claveau-damerique.ca 14 juillet 2018